



Paris, le 20 novembre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formation post-permis de conduire Centaure : un engagement collectif pour faire le point sur sa conduite

Henri Prévost, Adjoint au Délégué interministériel à la Sécurité routière, Jean-Paul Hue, Président de l'association Centaure, et Thierry Martel, Directeur général de Groupama SA, renouvellent aujourd'hui la charte de sécurité routière, qui propose aux conducteurs une formation post-permis de qualité pour une conduite plus sûre et plus responsable.

Une nouvelle charte fondée sur les retours de l'accidentologie

Selon les résultats des dernières études sur l'accidentologie post-permis, réalisées par Groupama, la probabilité d'avoir un accident matériel responsable diminue de 16% pour les assurés ayant suivi un stage Centaure par rapport à un assuré n'ayant pas suivi ce stage.

Depuis 2007, année de la première signature de la charte de sécurité routière, Groupama a mis en place plus de 40 000 stages de post permis destinés principalement aux conducteurs novices, avec son prestataire Centaure, sur la base des accidents observés et des sinistres déclarés sur plusieurs exercices.

Une charte d'engagement pour une formation solide

Ces résultats ont conforté la nécessité de renouveler la charte tripartite entre la Sécurité routière, Groupama et Centaure en renforçant les exigences de formation : favoriser la prise de conscience du risque des conducteurs stagiaires, accroître leur capacité d'auto-évaluation, éviter leur trop grand excès de confiance. La Sécurité routière, l'association Centaure et Groupama mobilisent ensemble leurs compétences et leurs moyens.

L'État apporte son soutien à la démarche de qualité de formation entreprise par l'association Centaure et Groupama par :

- la mise à disposition d'informations et de supports de communication,
- la contribution aux programmes d'animation internes ou externes des centres de formation Centaure.

L'association CENTAURE, c'est :

- 876 146 journées de stage dispensées depuis 1984
- 757 345 stagiaires formés depuis l'origine
- Plus de 41 500 stagiaires formés en 2012
- Plus de 3 millions de situations d'accidents recréées « à blanc » pour faire prendre conscience aux stagiaires des dangers de la route
- Une capacité d'accueil de 55 000 stagiaires par an
- 12 sites de formation

GROUPAMA, c'est :

- Le 3ème assureur automobile français
- Plus de 4 millions d'euros consacrés chaque année à la mise en œuvre d'actions de prévention du risque routier
- 9 caisses régionales
- 7 000 caisses locales
- Plus de 15 000 stagiaires, en particulier conducteurs novices, orientés chaque année vers les centres Centaure

Retrouvez ces informations sur le site de la Sécurité routière :

www.securite-routiere.gouv.fr

Contacts presse :

Sécurité routière - Jean-Marie Chaudron : 01 40 81 80 69

Groupama/Centaure - Caroline Le Roux : 01 44 56 76 40